



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – août 2019

01 08 : Nuisances de la BA 118 – La SEPANSO reçoit copie de la réponse du préfet du Gers à un habitant du Houga.

01 08 : Ygos Saint-Saturnin - Instance 17BX02567 – Me Ruffié adresse à la Cour administrative d'appel plusieurs observations dans l'intérêt de la SEPANSO Landes (3 pages + 1 nouvelle pièce jointe)

01 08 : Enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour la période 2019-2023 et comportant un dossier de déclaration portant sur les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) concernant le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant des Luys pour les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques – Observations SEPANSO : 3 pages

03 08 : Ygos Saint-Saturnin – le Procureur du Tribunal adresse à la SEPANSO son avis de classement sans suite n° de parquet 1720000007 daté du 28 décembre 2018, reçu en courrier simple ce samedi 3 Août 2019

03 08 : Saint-Yaguen – La SEPANSO saisit la Commission d'Accès aux documents administratifs pour obtenir les pièces demandées.

03 08 : Mont de Marsan – La SEPANSO s'étonne que la Société des courses de chevaux (1018 avenue de l'hippodrome) ait pu se voir délivrer le Permis de construire 40 182 18 8 005 pour la « création d'espaces réceptifs – salles polyvalentes » - Le Plan d'exposition au bruit n'interdit-il pas de construction dans cette zone ?



04 08 : Messanges - Assemblée Générale de l'Association Messanges Environnement – Cf Newsletter n° 31 (compte rendu pages 2 à !) – L'association a décidé de contester 4 permis de construire et une décision de non opposition à la création d'un lotissement.

05 08 : Mimizan – Suivi dossier T11 et T002 - La commune relève appel du jugement du Tribunal administratif de Pau du 13 juin 2019 qui annule la délibération n° 18-098 du 20 septembre 2018 Requête introductive d'appel de Me Bénagès : 26 pages

05 08 : Hossegor – La SEPANSO écrit au préfet au sujet de la pollution du lac marin d'Hossegor (risques sanitaires prévisibles – 3 pages + 4 pièces jointes)

06 08 : Ygos Saint-Saturnin – SEPANS LANDES c/BL Conseil - Le magistrat inspecteur régional accuse réception de la saisine adressée par la SEPANSO le 23 juillet. Compte tenu de la localisation des faits, le dossier a été transmis au MIR suppléant, Mme Duhaa, avocat général près la cour d'appel de Pau

07 08 : Aire Sur l'Adour – La Mission Régionale d'Autorité Environnementale rend son avis sur l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes (Landes et Gers) : 9 pages. « L' hypothèse de progression démographique paraît insuffisamment justifiée au regard notamment de la tendance observée entre 2009 et 2015... ». La MRAE souligne la consommation d'espace.

09 08 : Hossegor – La SEPANSO reçoit copie du courrier (2 pages) adressé par des adhérents au maire à propos du stationnement sauvage et nuisances graves sur le front de mer ; il soulignent l'insécurité induite par l'inaction des responsables de la commune.

09 08 : Luglon – Nos adhérents sont toujours soumis aux bruits, aux odeurs de gazoil ... Le courrier adressé au préfet au mois de mars n'a produit aucun effet.

10 08 : Saint-Yaguen – la SEPANSO adresse à nouveau ses demandes de transmission de documents au maire

12 08 : Cauneille – Une adhérente porte plainte contre le propriétaire d'un chien de chasse qui tuent ses poules.

13 08 : Littoral atlantique – Michel Botella et Jean-Marc Vigneaux avaient envoyé au professeur Henry Augier, qui avait été invité par René Capo pour faire une conférence à Biscarrosse, notre dossier dénonçant l'état déplorable du littoral aquitain et la pollution de l'océan par les détergents. Il écrit : « ... laissez moi vous dire combien je suis heureux d'apprendre qu'avec SEPANSO et FNE, vous avez pris le relais du travail considérable réalisé par le Collectif des scientifiques pour des détergents sans danger pour l'environnement ... »

Rappelons ses ouvrages :

Augier H., *Le livre noir de l'environnement. Etat des lieux planétaire sur les pollutions*. Alphée Paris, 2008, 601 p.

Augier H., *Des égouts sous la mer. Le scandale des déjections urbaines*. Libre et Solidaire éditeur Paris, 2014, 224 p. (La photo de couverture est celle du « Wharf » de La Salie).

Augier H., 2019. *Trop nombreux, trop pollueurs, trop consommateurs... Où allons-nous ? Alerte : l'humanité en perdition, réagissons*. Libre et solidaire éditeur Paris, 2019, 371 p.

13 08 : Hossegor – un arrêté municipal lève l'interdiction des baignades du lac du 12 août. La SEPANSO demande copie :

- de l'arrêté du 12/08/2019 interdisant les baignades,
 - de l'arrêté du 13/08/2019 levant ladite interdiction,
 - des résultats des analyses LPL justifiant cette interdiction des baignades à compter du 12 août 2019.
- Nos demandes ont été satisfaites le 15 août ; on s'étonne que les récoltes de coquillages puissent être encore autorisées dans la mesure où il n'y a pas de données sur ces espèces (coques, palourdes...)

16 08 : Sore – Le dossier photovoltaïque étant incomplet, celui-ci amendé a été à nouveau présenté au Conseil National de Protection de la Nature qui a émis un avis favorable à cette demande sous réserve

que l'ensemble des mesures anciennes et nouvelles soient bien consignées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux.

16 08 : Ygos Saint-Saturnin – La SEPANSO écrit au Procureur général de la Cour d'Appel de Pau, suite à l'avis de classement sans suite (n° de parquet 1720000007 daté du 28 décembre 2018).

17 08 : Hossegor – On suggère à la SEPANSO de lancer une pétition pour que le réseau d'assainissement soit étendu.

19 08 : Communiqué (2 pages) France Nature Environnement et SEPANSO : « Biarritz : un G7 avec vue ... sur un océan agonisant ». De nombreux médias (radios, TV, journaux...) ont évoqué le problème. Chez nous France Bleu Gascogne et Sud-Ouest en page 3 le 22 août.

19 08 : Capbreton – La SEPANSO est interrogée à propos d'un projet de voie de contournement.

19 08 : Arue et Roquefort – constat d'huissier

20 08 : Saint-Yaguen – la maire fait une réponse dilatoire à la SEPANSO : les dossiers sont disponibles en mairie...

20 08 : Mont de Marsan aggro – la SEPANSO reçoit le courrier du président relatif à l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal. Nous sommes invités à participer ...

20 08 : Biscarrosse – Enquête publique relative au projet de modification du Plan local d'urbanisme : La SEPANSO et la Société des Amis de Navarrosse ont adressé leurs observations : 2 pages.

21 08 : Sainte-Marie de Gosse – La SEPANSO est informée de la disparition d'un écosystème il y a une dizaine d'années : assèchement de l'étang de Gayrosse.

21 08 : Capbreton – Communiqué : « *Des estivants collectent dix kilos de déchets sur la plage à l'issue d'une manifestation sportive. La SEPANSO pointe du doigt le laisser-faire environnemental des élus et des organisateurs d'événements* »

22 08 : Pouillon – Georges Cingal est auditionné à la gendarmerie au sujet des irrégularités constatées dans la gestion forestière de la commune de Morcenx pour réaliser des projets photovoltaïques.

22 08 : Pollution de l'océan – Sud-Ouest publie un long article (« pendant le G7, le golfe de Gascogne se fait mousser » en reprenant le communiqué de FNE et de la SEPANSO et en citant nos militants aquitains.

23 08 : Mimizan – Instance n° 1901718 – La SEPANSO, craignant un défrichement, demandait la suspension de l'exécution de la délibération du 13 juin 2019 portant création de la zone d'aménagement concerté du « Parc d'Hiver » - Le juge des référés a estimé qu'il n'y avait pas urgence (le défrichement découle d'un permis de construire ou d'aménager – à bon entendeur, salut !) et a rejeté la requête de la SEPANSO.

24 08 : Zones humides - LOI n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement. Des frustrations certes, mais un motif de satisfaction : cette loi rétablit les deux moyens parallèles pour définir une zone humide, soit par la pédologie, soit par la biodiversité. Le Conseil d'Etat imposait le cumul des définitions, ce qui brimait les associations qui disposent avant tout de compétences naturalistes et empêchait évidemment de faire des carottages sur des terrains ne leur appartenant pas.

25 08 : Meilhan – En l'état du dossier présenté pour la construction d'un parc photovoltaïque, le Conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable.

26 08 : Les Amis de la Terre demandent la mise à jour et de révision de la liste des pesticides soumis à analyse sanitaire concernant l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH). La SEPANSO qui a reçu copie du projet (6 pages) soutient totalement cette demande.

27 08 : Aire Sur Adour – réunion de la CLE Adour Amont (Bilan besoins-ressources)– Georges Cingal a représenté la SEPANSO - Compte rendu : 5 pages

28 08 : Biscarrosse – Le préfet refuse le défrichement sollicité pour créer dans la zone de la Montagne à Ispé une aire de stationnement et de services pour camping-cars. La Société des Amis de Navarrosse avaient alerté le préfet (11/10/2016 : 8 pages + 7 pièces jointes)

28 08 : Bougue et Saint-Cricq-Villeneuve - Consultation du public relative à la demande d'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes présentée par le Centre technique de Menjun – Observations SEPANSO : 4 pages

29 08 : Hossegor – Communiqué de la SEPANSO : *« le latinossegor, une fête pour 30.000 personnes, mais c'est l'environnement qui va trinquer : face aux tonnes de déchets, d'urine, de plastiques qui vont polluer le front de mer d'Hossegor, l'indiscipline écologique n'est plus soutenable: il y a urgence à prendre des mesures fortes en faveur de l'environnement... »*

31 08 : Capbreton - recours gracieux(14 pages) tendant au retrait du permis de construire n° PC 040 065 18 D 0106 délivré le 5 juin 2019 par arrêté du maire de Capbreton lequel autorise la SAS SOBRIM et la SA coopérative HLM Le COL à construire 92 logements et 154 places de stationnement sur la parcelle BS 37, terrain Bonamour, avenue Maurice Martin

DOCUMENTS :

Les solutions fondées sur la nature pour la gestion de l'eau – Rapport mondial des Nations Unies sur le mise en valeur des ressources en eau 2018, 173 pages (mais il y a un bon résumé !)
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261466>

Décret n° 2019-895 du 28 août 2019 portant diverses dispositions d'adaptation des règles relatives aux ouvrages de prévention des inondations - JORF n°0201 du 30 août 2019 (NOR: TREP1907214D)
- Ce décret modifie le contenu de l'étude de danger et donne au préfet la capacité de faire prescrire des travaux si le système d'endiguement ne présente plus toutes les garanties de sécurité.

Suivi stationnel (2007-2018) de l'herbier de zostères naines (Zostera noltei) et calcul de l'indicateur DCE « Angiospermes » (2018) dans la masse d'eau côtière FRFC09 – Lac d'Hossegor – IFREMER – juillet 2019 – 26 pages
<https://archimer.ifremer.fr/doc/00509/62064/66245.pdf>

Rapport spécial du GIEC, réchauffement à 1,5° C. – Résumé à l'intention des enseignants – Office for Climate Education – Version française, 24 pages
http://www.oce.global/sites/default/files/2019-04/1.5degree_FR_final_LR.pdf

L'agriculture dans les règles de l'arbre – Association française d'agroforesterie
<https://www.agroforesterie.fr/definition-agroforesterie.php>

En anglais :

EU Chemicals Policy 2030 « Building on the past, moving to the future” – report of the June 2019 conference, 56 pages

<https://euchemicalspolicy2030.teamwork.fr/docs/report.pdf>